

Cote du document: EB 2020/129/R.40
Point de l'ordre du jour: 8 c) iv)
Date: 14 avril 2020
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Rapport du Président

Proposition de don

Contribution du FIDA au Sommet sur les systèmes alimentaires 2021

Numéro du projet: 2000003324

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Marie Haga

Vice-Présidente adjointe
Département des relations extérieures et de la
gouvernance
Téléphone: +39 06 5459 2142
Courriel: m.haga@ifad.org

Ronald Thomas Hartman

Directeur
Division de l'engagement, des partenariats et de
la mobilisation des ressources à l'échelle mondiale
Téléphone: +39 06 5459 2610
Courriel: r.hartman@ifad.org

Paul Winters

Vice-Président adjoint
Département de la stratégie et des savoirs
Téléphone: +39 06 5459 2189
Courriel: p.winters@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra

Cheffe
Gouvernance institutionnelle et
relations avec les États membres
Téléphone: +39 06 5459 2374
Courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingt-neuvième session
Rome, 20-22 avril 2020

Pour: **Approbation**

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de don telle qu'elle figure au paragraphe 16.

I. Généralités et conformité avec la Politique du FIDA en matière de dons

1. En 2021 aura lieu le Sommet sur les systèmes alimentaires, convoqué par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Les trois organismes ayant leur siège à Rome, à savoir le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM), se sont engagés à apporter leur plein appui à l'organisation du Sommet. L'objectif est de susciter un véritable élan et une vaste mobilisation de l'action publique en faveur de systèmes alimentaires durables, inclusifs, résilients et adaptés au contexte climatique, qui devraient déboucher sur des engagements concrets dans ce sens, notamment sur le plan financier. Un comité consultatif multipartite, qui sera présidé par la Vice-Secrétaire générale des Nations Unies et dont le Président du FIDA sera membre, sera créé et sera chargé de fournir des orientations en vue de la manifestation. Le Secrétaire général dirigera le Sommet, dans lequel les organismes ayant leur siège à Rome auront un rôle fort à jouer, sur un pied d'égalité.
2. Le don proposé est conforme au but et aux objectifs de la Politique du FIDA en matière de dons (2015). Le Sommet sera axé sur l'action et, dans ce cadre, des concertations nationales et régionales seront organisées, auxquelles seront associées les parties prenantes, y compris les organisations de producteurs, la société civile et le secteur privé. Le Sommet correspond clairement aux priorités fondamentales du FIDA; en effet, il va: i) lui permettre de participer à des activités de sensibilisation et d'élaboration de politiques visant à relier l'agriculture et les systèmes alimentaires, en mettant l'accent sur l'inclusion, la durabilité et la nutrition; ii) favoriser l'émergence de connaissances et de retours d'expérience qui aideront les décideurs et les organisations paysannes à trouver des moyens de soutenir l'agriculture familiale à l'appui de la réalisation des objectifs de développement durable. Il est essentiel de mettre l'accent sur les interventions axées sur les systèmes alimentaires pour venir à bout des arbitrages dans le domaine du développement agricole et rural, et pour favoriser une large participation des diverses parties prenantes à l'innovation et à l'élaboration de politiques dans le secteur de l'alimentation.
3. Conformément à l'accord conclu entre les organismes ayant leur siège à Rome et le Bureau du Secrétaire général, le PAM administrera l'organisation du Sommet et s'occupera de gérer les ressources financières et humaines du secrétariat de l'événement. Il a donc été choisi, par voie de sélection directe, comme bénéficiaire du don.

II. Projet proposé

4. Le don vise à contribuer à l'organisation du Sommet sur les systèmes alimentaires et à la réalisation de son objectif global, qui est de dégager un consensus, produire des connaissances et créer des outils pour aider les décideurs à gérer les arbitrages et à faire en sorte que toutes et tous puissent profiter durablement des avantages des systèmes alimentaires. Le Sommet vise à susciter une vaste mobilisation de l'action publique, notamment sous la forme d'engagements concrets et variés en faveur de l'instauration de systèmes alimentaires durables, inclusifs, résilients, efficaces,

adaptés aux changements climatiques et permettant de renforcer la sécurité nutritionnelle.

5. Ce don favorisera la visibilité du FIDA auprès des États membres et de nombreuses autres parties prenantes et, partant, celle des personnes et des questions qui sont au cœur de son mandat, pour la porter au plus haut niveau. Le Sommet et les décisions qui y seront prises arriveront à point nommé car ils fourniront un fondement politique solide pour les travaux qui seront menés pendant la période visée par la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (2022-2024), créeront de nouvelles possibilités et mettront en avant de nouvelles approches.
6. Ce don contribuera également au Cadre de partenariat du FIDA, récemment approuvé; en effet, il fera progresser l'action menée par le Fonds pour approfondir ses partenariats stratégiques et pour en nouer de nouveaux, conformes à sa vision et à ses objectifs. Ainsi, l'action du Fonds sera guidée par le nouveau Cadre de partenariat adopté par le Conseil d'administration en septembre 2019, qui vise à renforcer les synergies entre les ressources du Fonds et celles de ses partenaires dans le but de créer des conditions favorables pour que les populations rurales pauvres puissent s'extraire de la pauvreté. Par ailleurs, conformément aux directives révisées en la matière, les programmes d'options stratégiques pour le pays comportent désormais une annexe sur les partenariats dans laquelle les équipes présentent les partenariats stratégiques à mettre en place dans le pays pour atteindre les objectifs fixés. À l'avenir, ces partenariats pourraient tenir compte de certaines des décisions qui seront prises à l'occasion du Sommet.
7. Le don du FIDA sera essentiel à l'égard de ce qui précède.

III. Effets et produits escomptés

8. Le Sommet vise à obtenir plusieurs résultats majeurs à l'appui d'une transformation des systèmes alimentaires vers une plus grande durabilité, dont:
 - i) un ensemble d'engagements ambitieux et de partenariats en faveur d'objectifs mesurables;
 - ii) un cadre d'orientations assorti d'une panoplie d'outils visant à gérer les arbitrages, en particulier en ce qui concerne les questions d'interdépendance, à élaborer des stratégies de transformation des systèmes alimentaires, et à mettre au point des instances multipartites ou des modèles de gouvernance en matière de systèmes alimentaires;
 - iii) un accord sur une déclaration politique volontaire énonçant les principes d'une transformation durable des systèmes alimentaires;
 - iv) un système de suivi et d'application du principe de responsabilité permettant, à titre volontaire, de continuer de partager données d'expérience et résultats, et d'analyser les progrès accomplis au moyen de nouveaux indicateurs.
9. Bien qu'axé autour d'une manifestation centrale, le Sommet sera précédé de préparatifs décentralisés associant de nombreuses parties prenantes et favorisant l'émergence des meilleures idées. Dans cet esprit d'ouverture, un ensemble de réunions préparatoires seront programmées aux niveaux régional et mondial afin de fournir des orientations. Une grande manifestation sera notamment convoquée environ six mois avant le Sommet pour renforcer la dynamique et commencer à consolider les résultats. Le Département des relations extérieures et de la gouvernance, le Département de la gestion des programmes et le Département de la stratégie et des savoirs du Fonds échangeront régulièrement des rapports d'étape. Parmi les autres éléments externes qui pourront venir nourrir cet élan en prévision du Sommet, il convient de citer le sommet Nutrition pour la croissance, qui se tiendra au Japon en 2020, les réunions intergouvernementales sur la biodiversité, ainsi que les travaux en cours dans le cadre du Comité de la sécurité alimentaire

mondiale, qui visent à élaborer des directives volontaires dans ce domaine, et des autres instances du système des Nations Unies.

10. Parallèlement, un ensemble d'outils et d'idées au service de la transformation des systèmes alimentaires seront mis au point, appliqués et adaptés dans divers contextes aux niveaux local et national, en partie dans le cadre de plusieurs axes de travail coordonnés. L'objectif de ces axes de travail sera de favoriser une démarche intégrée consistant à faire le point des politiques sectorielles concernées, et à schématiser et analyser les synergies et les arbitrages entre les sphères économique, sociale et environnementale, en vue d'adopter de nouvelles mesures et initiatives visant à accélérer une transformation des systèmes alimentaires durable, inclusive et résiliente.
11. Le Sommet devant s'achever juste avant le début de la Douzième reconstitution des ressources du FIDA, il pourrait être pertinent, sur le plan stratégique, que le FIDA tienne compte de ce qui y aura été décidé dans son Cadre de gestion des résultats et dans son programme de prêts et de dons.

IV. Modalités d'exécution

12. La mise en œuvre des dispositions relatives au Sommet sur les systèmes alimentaires incombera au secrétariat de celui-ci (dont l'administration sera assurée par le PAM), en coordination étroite entre les trois organismes ayant leur siège à Rome, qui travailleront de concert. Les capacités et outils existants de ces organismes seront utilisés au mieux pour appuyer ces efforts.
13. La présente procédure est conforme aux procédures standard relatives à la communication de l'information financière et à l'audit prévues par le mémorandum d'accord sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome, conclu par les mandants de ces derniers en juin 2018.

V. Coût et financement indicatifs du projet

14. Le coût total pour le FIDA est estimé à 1,5 million d'USD, qui seront versés sous forme de don et viendront alimenter un budget bien plus important auquel contribueront également la FAO et le PAM (à hauteur d'environ 15 millions d'USD) ainsi que les gouvernements et les donateurs philanthropiques ayant fait part de leur volonté de soutenir le Sommet. Le Conseil d'administration sera tenu informé de l'évolution de la situation à cet égard tout au long du processus.
15. Par ce don, le FIDA entend fournir un appui au Sommet, dès le début des préparatifs, sachant que, comme les autres organismes ayant leur siège à Rome, il s'est dit favorable à l'organisation de cette manifestation. Les fonds permettront au PAM de financer les activités de lancement au nom du secrétariat du Sommet.

VI. Recommandation

16. Je recommande au Conseil d'administration d'approuver la proposition de don en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que dans le but de contribuer à la réussite du Sommet sur les systèmes alimentaires 2021, le Fonds accorde au Programme alimentaire mondial, qui sera l'administrateur dudit Sommet, un don d'un montant d'un million cinq cent mille dollars des États-Unis (1 500 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent rapport.

Gilbert F. Hougbo
Le Président

Cadre logique axé sur les résultats

Hiérarchie des objectifs		
Objectif	Le Sommet sur les systèmes alimentaires vise à générer un consensus, produire des connaissances et mettre au point des outils pour aider les décideurs à gérer les arbitrages et à faire en sorte que tous puissent durablement tirer parti des avantages des systèmes alimentaires.	La réalisation du Sommet fera l'objet d'un suivi au regard des objectifs prévus dans le plan d'action relatif à cette manifestation, et des données seront collectées pour permettre de mesurer les résultats obtenus.
Objectifs	Le Sommet sur les systèmes alimentaires a pour but de donner à tous les moyens de tirer au mieux parti des avantages connexes que ces systèmes peuvent avoir dans tous les domaines du Programme 2030, notamment s'agissant d'accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable et de relever les défis posés par les changements climatiques.	
Effets/ Produits	Le Sommet vise à obtenir plusieurs résultats à l'appui d'une transformation des systèmes alimentaires vers une plus grande durabilité, et, notamment:	La haute direction du FIDA (en particulier le Président, la Vice-Présidente adjointe du Département des relations extérieures et de la gouvernance et les Vice-Présidents adjoints du Département de la stratégie et des savoirs et du Département de la gestion des programmes) suivront la question de près. Par ailleurs, une mission de supervision sera conduite à Nairobi pendant les préparatifs.
	1. un ensemble d'engagements ambitieux et de partenariats en faveur d'objectifs mesurables.	
	2. un cadre d'orientations assorti d'une panoplie d'outils visant à gérer les arbitrages, en particulier en ce qui concerne les questions d'interdépendance, à élaborer des stratégies de transformation des systèmes alimentaires et à mettre au point des instances multipartites ou des modèles de gouvernance en matière de systèmes alimentaires.	
	3. un accord sur une déclaration politique volontaire énonçant les principes d'une transformation durable des systèmes alimentaires.	
	4. un système de suivi et d'application du principe de responsabilité permettant, à titre volontaire, de continuer de partager données d'expérience et résultats, et d'analyser les progrès accomplis au moyen de nouveaux indicateurs.	Un cadre logique axé sur les résultats actualisé et assorti d'indicateurs de performance et de délais sera diffusé dès que possible.